

# Microferme et permaculture en maraichage : des rêves à la viabilité

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs

■ Acquérir la méthodologie de diagnostic et d'évaluation de son projet de microferme, selon une approche systémique et au travers de l'étude de cas concrets.

## Enjeux

Les projets d'installation en microfermes maraîchères biologiques sont de plus en plus courants. Mais comment s'assurer que mon projet est viable ? vivable ? La formation se basera sur les résultats de la thèse menée par Kevin Morel (INRA) et ceux du projet MicroMa mené par la FD CIVAM du Gard.

## Contenu

• Diversité des microfermes, mise en contexte, conditions de viabilité et de vivabilité des petits systèmes ma-raîchers : Présentation des résultats de la thèse de Kevin MOREL menée sur 20 micro-fermes en France et de l'étude menée par la FD CIVAM 30 sur 10 microfermes dans le Gard. • Présentation d'un outil qualitatif multicritères permettant d'apprécier concrètement la viabilité et vivabilité de son projet (adaptation du projet de vie et cohérence des stratégies choisies en fonction de la situation et du territoire, différentes options techniques, éléments constitutifs de la viabilité économique...). • Visite de deux microfermes. • Autres ressources sur les microfermes

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

### Tarifs

Non agricole 336€  
Autres fonds de formation, nous contacter.

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** :

## Dates, lieux et intervenants

**30 janv 2020**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

30000

Kevin Morel, chercheur INRA, spécialiste des microfermes  
Paul Appert, designer spécialisé sur la transition écologique  
Olivier Hebrard, Terre et Humanisme

**31 janv 2020**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

30000

Kevin Morel, chercheur INRA, spécialiste des microfermes  
Paul Appert, designer spécialisé sur la transition écologique  
Olivier Hebrard, Terre et Humanisme

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))